



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

MAIRIE
DE
MEYRARGUES
13650

Tel : 04 42 57 50 09
Fax : 04 42 63 46 12

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Séance du 16/06/2025 à 18h30

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'administration	En exercice	Ayant pris part à la délibération
13	13	07

Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de Meyrargues s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par son président le maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du code de l'action sociale et des familles et notamment de son article R. 123-16.

Présidence : Fabrice POUSSARDIN Président.

Secrétaire de séance : Hélène FAURE-GIGNOUX.

Membres du CA Présents : Fabrice POUSSARDIN, Andrée LALAUZE, Brigitte DAILCROIX, Daniel VINCENT, Véra FICHANT, Catherine DI MEGLIO, Agnès BIANCOTTO,

Membres du CA ayant donné pouvoir : Richard LOGEROT ayant donné pouvoir à Andrée LALAUZE, Daniel BARBIER ayant donné pouvoir à Brigitte DAILCROIX, Sabrina SMATI ayant donné pouvoir à Agnès BIANCOTTO

Membres du CA Absents excusés : Béatrice MICHEL,

Membres du CA Absents : Dominique GIRAUD, Jacques LEUCI

Délibération n° 2025-13

Objet : **REGULARISATION BUDGET du CCAS POUR UNE OPERATION DE VIREMENT DE CREDIT N°1 DE CHAPITRE A CHAPITRE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

Rapporteur :

Exposé des motifs :

Le débat d'orientation budgétaire, qui doit précéder le vote du budget primitif, a souligné les grands axes du budget du CCAS pour 2025. Concernant ce budget, il est construit et élaboré conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57.

Le CA du CCAS a délibéré le 09/04/2025 le budget primitif du budget du CCAS pour l'exercice 2025 par la délibération n°2025-10 et suite à la délibération n°2025-12 du 16/06/2025 en rectification matérielle.

Aux fins d'une opération de virement de crédit n°1 de chapitre à chapitre, la trésorerie générale sollicite que les comptes suivants soient modifiés de la sorte :

Compte 6232-4238 Fêtes et cérémonies, Chapitre 11 avec une diminution de crédits de 21,04 €

Compte 673-4238 titres annulés sur l'exercices antérieurs, chapitre 67 avec une augmentation de crédits de 21,04 €

REÇU EN PREFECTURE

le 17/06/2025

Application agréée E.legalite.com

13059 Code INSEE	MEYRARGUES BUDGET CCAS DE MEYRARGUES BP	VI n°1 2025
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

VIREMENT DE CREDIT N°1 DE CHAPITRE A CHAPITRE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6232-4238 : Fêtes et cérémonies	21.04 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	21.04 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673-4238 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	21.04 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0.00 €	21.04 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	21.04 €	21.04 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Visas :

Où l'exposé des motifs rapporté ;
 Vu le code général des collectivités territoriales ;
 Vu le code de l'action sociale et des familles ;
 Vu la délibération n°2025-10 du conseil d'administration en date du 09/04/2025 validant le budget primitif du budget du CCAS pour l'exercice 2025, et de la délibération n°2025-12 en date du 16/06/2025 en rectification matérielle de la D 2025-10.
 A l'issue du débat contradictoire engagé entre les membres du conseil d'administration sur ce point de l'ordre du jour :

Le conseil d'administration décide de :

- VOTER les crédits budgétaires du CCAS pour l'exercice 2025 pour une opération de virement de crédit N°1 de chapitre à chapitre du compte de fonctionnement à la demande de la trésorerie générale, portant sur les comptes :
 Compte 6232-4238 Fêtes et cérémonies, Chapitre 11 avec une diminution de crédits de 21,04 €
 Compte 673-4238 titres annulés sur l'exercices antérieurs, chapitre 67 avec une augmentation de crédits de 21,04 €

AVEC 10 VOIX POUR

Pour (présents et pouvoirs)	10	Fabrice POUSSARDIN, Andrée LALAUZE, Brigitte DAILCROIX, Véra FICHANT, Daniel BARBIER ayant donné pouvoir à Brigitte DAILCROIX, Richard LOGEROT ayant donné pouvoir à Andrée LALAUZE, Sabrina SMATI ayant donné pouvoir à Agnès BIANCOTTO, Daniel VINCENT, Catherine DI MEGLIO, Agnès BIANCOTTO
Contre (présents et pouvoirs)	00	
Abstentions (présents et pouvoirs)	00	

La délibération sera effective, à partir du moment où cet acte sera réputé exécutoire.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-261301311-20250616-D2025_13-DE

Pour extrait certifié conforme.
La Vice-Présidente du CCAS,
Andrée LALAUZE.



Acte rendu exécutoire	Après dépôt en Sous-préfecture le 17/06/2025
	et publication ou notification le

REÇU EN PREFECTURE
le 17/06/2025
Application agréée E.legalite.com

99_DE-013-261301311-20250616-02025_13-DE